

SÉANCE SPÉCIALE DU 9 DÉCEMBRE 2019, 19 H.

Lundi, le 9 décembre 2019, se tient au lieu habituel et à 19 h, la séance spéciale du conseil de la Municipalité de Saint-David-de-Falardeau. Cette séance est sous la présidence de Mme le maire Catherine Morissette.

Sont présents : M. le conseiller Paul Pineault
Mme la conseillère Sylvie Larouche
M. le conseiller Germain Grenon
M. le conseiller André Dufour
M. le conseiller Philippe Dufour

Est absent: M. le conseiller Richard Sirois

M. Daniel Hudon, secrétaire-trésorier et directeur général, assiste également à la séance.

Conformément à l'article 153 du Code municipal, le conseil constate et mentionne que l'avis de convocation de la présente séance spéciale a été dûment signifié à tous les membres du conseil.

AVIS SPÉCIAL vous est par les présentes donné par le soussigné, qu'une séance extraordinaire du conseil de cette Municipalité est convoquée par les présentes par Mme le maire Catherine Morissette, pour être tenue au lieu ordinaire des séances du conseil, lundi, le 9^e jour de décembre 2019, 19 h, et qu'il y sera pris en considération les sujets suivants, savoir:

1. Pensée.
 2. Prévisions budgétaires 2020.
 3. Adoption des taux de taxes.
 4. Période de questions (exclusivement sur les prévisions budgétaires).
- Levée de l'assemblée.

DONNÉ ce 6^e jour du mois de décembre 2019.

Daniel Hudon
Secrétaire-trésorier et directeur général

361-2019

Acceptation de l'ordre du jour de la séance spéciale du 9 décembre 2019 – 19 h.

ORDRE DU JOUR :

1. Pensée.
 2. Prévisions budgétaires 2020.
 3. Adoption des taux de taxes.
 4. Période de questions (exclusivement sur les prévisions budgétaires).
- Levée de l'assemblée.

Il est proposé par M. le conseiller André Dufour, appuyé par M. le conseiller Germain Grenon et résolu que l'ordre du jour de la séance spéciale du 9 décembre 2019, 19 h, soit et est accepté. Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères).

362-2019

Lecture et acceptation des prévisions budgétaires pour l'exercice financier 2020.

Il est proposé par M. le conseiller Philippe Dufour, appuyé par M. le conseiller André Dufour et résolu que la Municipalité de Saint-David-de-Falardeau adopte par la présente résolution, ses prévisions budgétaires pour l'exercice financier 2020 telles que présentées, soit :

REVENUS

. REVENUS DE SOURCES LOCALES

TAXES FONCIÈRES

Taxe foncière générale	2 043 183 \$	
Services policiers - Sûreté du Québec	769 994 \$	
		2 813 177 \$

AUTRES TAXES FONCIÈRES

Répartitions locales (25/75)	80 684 \$	80 684 \$
------------------------------	-----------	-----------

COMPENSATIONS POUR CERTAINS SERVICES MUNICIPAUX

Eau	78 668 \$	
Égout	64 820 \$	
Bloc sanitaire	40 000 \$	
Amélioration - Eau - Village	51 740 \$	
Réserve d'eau - Secteur alpin	75 630 \$	
Taxe spéciale - Aqueduc Lac Durand	3 945 \$	
Taxe spéciale - Secteur alpin - Traitement	108 905 \$	
Taxes - ICI - Déchets et recyclages	44 250 \$	
		467 958 \$

. COMPENSATIONS TENANT LIEU DE TAXES

GOUVERNEMENT DU QUÉBEC

École primaire	24 000 \$	
Terres publiques	69 935 \$	
Dotation spéciale de fonctionnement	23 769 \$	
		117 704 \$

GOUVERNEMENT DU CANADA

Bureau de poste	519 \$	519 \$
-----------------	--------	--------

AUTRES

Produits forestiers Résolu inc.	3 102 359 \$	3 102 359 \$
---------------------------------	--------------	--------------

. AUTRES RECETTES DE SOURCES LOCALES

Imposition de droit (mutation)	140 000 \$	
Cour municipale	15 000 \$	
		155 000 \$

INTÉRÊTS

Arrérages de taxes	17 000 \$	
Banque et placements	7 000 \$	
Arrondissements des cents	100 \$	
		24 100 \$

VENTES DE TERRAINS

Ventes de terrains	150 000 \$	150 000 \$
--------------------	------------	------------

. AUTRES REVENUS DE SOURCES LOCALES (LOISIRS)

Camping	74 000 \$	
Hockey adultes	35 000 \$	
Autres activités - Hiver	13 000 \$	
Terrain de jeux	12 000 \$	
Conditionnement physique	51 000 \$	
Autres activités - Été	2 500 \$	
		187 500 \$

. AUTRES SERVICES RENDUS

LOYERS

Location de bureaux	4 200 \$	
Location de salles	1 000 \$	
		5 200 \$

AUTRES - REVENUS DIVERS			
Disposition - Métal	5 000 \$		
Disposition - Matériel électronique	1 500 \$		
Vidange de fosses septiques	35 000 \$		
Revenus divers	25 000 \$		
Location de bureau - CPE	23 695 \$		
Place des Fondateurs - Concessionnaire	4 800 \$		
Location - Local - Guichet	4 333 \$		
			<u>99 328 \$</u>
SUBVENTIONS GOUVERNEMENTALES			
Subvention - Intérêts TECQ	15 000 \$		
Subvention - Centre sportif	8 000 \$		
Asphalte et réfection des chemins	15 000 \$		
			<u>38 000 \$</u>
TOTAL DES REVENUS			<u><u>7 241 529 \$</u></u>
DÉPENSES			
. ADMINISTRATION GÉNÉRALE			
LÉGISLATION			
Rémunération - Maire	24 000 \$		
Allocation - Maire	12 000 \$		
Rémunération - Conseillers	48 000 \$		
Allocation - Conseillers	24 000 \$		
Cotisations de l'employeur	9 100 \$		
Frais de déplacement et de congrès	8 000 \$		
			<u>125 100 \$</u>
APPLICATION DE LA LOI			
Cour municipale	7 000 \$		
			<u>7 000 \$</u>
GESTION FINANCIÈRE ET ADMINISTRATIVE			
Rémunération - Employés administratifs	266 772 \$		
Rémunération - Surnuméraires	6 303 \$		
Cotisations de l'employeur	61 139 \$		
Frais de déplacement et de congrès	2 500 \$		
Comptabilité et vérification	25 000 \$		
Informatique	15 000 \$		
			<u>376 714 \$</u>
ÉVALUATION			
Quote-part - Évaluation	180 565 \$		
			<u>180 565 \$</u>
DÉVELOPPEMENT			
Rémunération	7 582 \$		
Cotisations de l'employeur	2 850 \$		
			<u>10 432 \$</u>
AUTRES			
Poste	20 000 \$		
Fret et messagerie	500 \$		
Téléphone	11 000 \$		
Publicité et informations	14 000 \$		
Services juridiques	25 000 \$		
Honoraires professionnels	35 000 \$		
Frais - Vente pour taxes	2 500 \$		
Assurances	65 000 \$		
Réceptions	5 000 \$		
Cotisations et abonnements	2 000 \$		
Location de terrains	4 800 \$		
Entretien et réparations	1 000 \$		
Fournitures de bureaux	16 000 \$		
Subventions	307 480 \$		
			<u>509 280 \$</u>
. SÉCURITÉ PUBLIQUE			
SERVICES POLICIERS			
Sûreté du Québec	770 000 \$		
			<u>770 000 \$</u>
PROTECTION CONTRE LES INCENDIES			
Rémunération - Pompiers - Garde	10 400 \$		
Rémunération - Pompiers - Incendies	20 000 \$		
Rémunération - Pompiers - Entraînement	8 500 \$		
Rémunération - Prévention	13 000 \$		
Pompiers - Vérification	3 000 \$		
Cotisations de l'employeur	6 650 \$		
Frais de déplacement et congrès	2 000 \$		
Formation - Perfectionnement - Soutien	5 000 \$		
Téléavertisseurs	3 000 \$		
Assurances	2 500 \$		
Permis - Licence radio	393 \$		
Immatriculations	3 000 \$		
Entretien et réparations	18 000 \$		
Carburants et lubrifiants	2 000 \$		

Soutien	6 000 \$	
Quote-part - Schéma de risques incendie	38 654 \$	
Déneigement - Bornes fontaines - Urbain	7 305 \$	
Déneigement - Bornes fontaines - Alpin	2 860 \$	
		152 262 \$
BRIGADIERS		
Honoraires professionnels	12 000 \$	
Assurances	1 000 \$	
Vêtements, chaussures et accessoires	500 \$	
		13 500 \$
. TRANSPORT		
VOIRIE MUNICIPALE		
Rémunération - Employés municipaux	181 659 \$	
Cotisations de l'employeur	50 600 \$	
Formation et perfectionnement	3 000 \$	
Téléphone	4 500 \$	
Calcium	13 000 \$	
Balayage des rues	17 500 \$	
Entretien et réparations	130 000 \$	
Vêtements, chaussures et accessoires	4 000 \$	
Assurance	8 735 \$	
Immatriculation	1 000 \$	
Carburants et lubrifiants	18 500 \$	
Électricité - Garage municipal	8 000 \$	
Location de machinerie - Municipalité	30 000 \$	
Matériaux granulaires - Municipalité	4 000 \$	
Location de machinerie - Villégiature	15 000 \$	
Location de machinerie (R-274)	70 000 \$	
Matériaux granulaires - Villégiature - (R-274)	3 000 \$	
Quote-part - Transport adapté	24 000 \$	
Amélioration (R-376)	65 000 \$	
Déneigement - Garage municipal	698 \$	
		652 192 \$
ENLÈVEMENT DE LA NEIGE		
Location de machinerie - Municipalité	55 000 \$	
Contrat d'entretien d'hiver	324 400 \$	
Contrat d'entretien d'hiver - 75/25	233 515 \$	
Déneigement - Chalet des Loisirs	1 096 \$	
Déneigement - Trottoirs et traverses	14 915 \$	
Déneigement - Lac Benoît - 75/25	2 740 \$	
Déneigement - Lac Lamothe - 75/25	13 860 \$	
		645 526 \$
ÉCLAIRAGE DES RUES		
Entretien et réparations	8 000 \$	
Électricité	56 000 \$	
		64 000 \$
CIRCULATION		
Signalisation	38 000 \$	
		38 000 \$
. HYGIÈNE DU MILIEU		
RÉSEAU DE DISTRIBUTION DE L'EAU/URBAIN		
RURAL		
Rémunération - Employés municipaux	38 000 \$	
Cotisations de l'employeur	11 050 \$	
Formation et perfectionnement	5 000 \$	
Services scientifiques de génie	4 000 \$	
Honoraires professionnels	3 000 \$	
Location de machinerie	7 000 \$	
Déneigement - Eau potable et puit - #1 Sébastien	1 615 \$	
Carburants et lubrifiants	3 000 \$	
Entretien et réparations	17 000 \$	
Produits chimiques	2 000 \$	
Pièces et accessoires	9 000 \$	
Vêtements, chaussures et accessoires	1 000 \$	
Électricité	63 000 \$	
Téléphone	5 000 \$	
Assurance	1 040 \$	
Immatriculation	500 \$	
		171 205 \$
RÉSEAU DE DISTRIBUTION DE L'EAU/SECTEUR		
ALPIN		
Rémunération - Employés municipaux	38 600 \$	
Cotisations de l'employeur	11 350 \$	
Formation et perfectionnement	6 000 \$	
Services scientifiques de génie	2 000 \$	
Location de machinerie	4 000 \$	
Carburants et lubrifiants	2 500 \$	
Entretien et réparations	10 500 \$	
Produits chimiques	10 000 \$	
Pièces et accessoires	15 000 \$	
Vêtements, chaussures et accessoires	1 000 \$	
Électricité	25 000 \$	
Téléphone	3 000 \$	
Assurance	7 775 \$	
Immatriculation	1 000 \$	
Déneigement - Eau potable - Alpin	2 860 \$	
		140 585 \$

RÉSEAU D'ÉGOUTS/URBAIN			
Rémunération - Employés municipaux	14 265 \$		
Cotisations de l'employeur	4 525 \$		
Location de machinerie	19 000 \$		
Vidange de fosses septiques	61 000 \$		
Déneigement - Station de pompage	365 \$		
Entretien et réparations	5 000 \$		
Formation et perfectionnement	500 \$		
Services scientifiques de génie	1 500 \$		
Électricité - Égout village	12 000 \$		
			118 155 \$
RÉSEAU D'ÉGOUTS/SECTEUR ALPIN			
Rémunération - Employés municipaux	14 265 \$		
Cotisations de l'employeur	4 525 \$		
Location de machinerie	14 000 \$		
Formation et perfectionnement	1 000 \$		
Services scientifiques de génie	1 000 \$		
Déneigement - Étangs aérés - Alpin	2 860 \$		
Entretien et réparations	7 000 \$		
Électricité - Égout alpin	9 000 \$		
			53 650 \$
ENLÈVEMENT ET DESTRUCTION DES ORDURES			
Achats de bacs - Récupération	6 000 \$		
Déchets - Collecte	98 751 \$		
- Disposition	75 420 \$		
- Matières résiduelles	37 391 \$		
Déchets - ICI - Collecte et traitement -	49 875 \$		
Recyclage - Collecte et traitement	20 740 \$		
Recyclage - ICI - Collecte et traitement -	2 940 \$		
Gestion des matières résiduelles	41 940 \$		
Entretien et réparations	420 \$		
			333 477 \$
RESSOURCERIE			
Rémunération - Employés municipaux	14 370 \$		
Cotisations de l'employeur	2 060 \$		
Disposition des déchets	80 000 \$		
Location de machinerie	80 000 \$		
Entretien et réparations	2 000 \$		
Vêtements, chaussures et accessoires	500 \$		
Déneigement - Ressourcerie et étangs	3 230 \$		
			182 160 \$
TRAITEMENT DES MOUSTIQUES			
Traitement des moustiques	104 000 \$		
			104 000 \$
AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT URBANISME ET ZONAGE			
Rémunération - Employés municipaux	64 563 \$		
Cotisations de l'employeur	17 258 \$		
Téléphone	500 \$		
Quote-part - Aménagement	17 208 \$		
Frais de déplacement	1 500 \$		
Honoraires professionnels	3 000 \$		
Vêtements, chaussures et accessoires	500 \$		
			104 529 \$
INDUSTRIES ET COMMERCE			
Quote-part - Développement économique	49 411 \$		
			49 411 \$
LOGEMENT			
Participation à l'O.M.H.	16 279 \$		
			16 279 \$
LOISIRS ET CULTURE			
PAVILLON			
Entretien et réparations	1 000 \$		
Électricité	3 500 \$		
			4 500 \$
MAISON DES JEUNES			
Entretien et réparations	4 000 \$		
Électricité	3 500 \$		
Déneigement - Maison des jeunes	718 \$		
			8 218 \$
DOMAINE DES PINS			
Rémunération - Employés municipaux	7 942 \$		
Cotisations de l'employeur	1 845 \$		
Entretien et réparations	50 000 \$		
Électricité	14 000 \$		
Déneigement - Domaine des Pins	1 190 \$		
			74 977 \$
C.P.E.			
Assurances	865 \$		
Entretien et réparations	2 500 \$		
Électricité	10 000 \$		
			13 365 \$
PLACE DES FONDATEURS			
Rémunération - Employés municipaux	2 225 \$		
Cotisations de l'employeur	565 \$		
Assurances	4 000 \$		

Locations de salle - HDV	600 \$	
Entretien et réparations	7 000 \$	
Électricité	17 000 \$	
Subventions - Salle - Remboursement	1 050 \$	
Déneigement - Place des Fondateurs	1 097 \$	
		33 537 \$
BÂTIMENT - 122, BOUL. ST-DAVID		
Assurances	1 000 \$	
Entretien et réparations	2 500 \$	
Électricité	5 500 \$	
Déneigement - 122, BOUL. ST-DAVID	914 \$	
		9 914 \$
CENTRE SPORTIF		
Rémunération	65 414 \$	
Cotisations de l'employeur	17 060 \$	
Immatriculations - Permis	1 000 \$	
Entretien et réparations	130 000 \$	
Vêtements, chaussures et accessoires	1 000 \$	
Électricité	84 000 \$	
Frais de déplacement	500 \$	
Cotisations et abonnements	500 \$	
Déneigement - Centre sportif	2 285 \$	
		301 759 \$
PATINAGE ARTISTIQUE		
Rémunération	7 500 \$	
Cotisations de l'employeur	900 \$	
Frais de déplacement	200 \$	
		8 600 \$
CAMPING		
Rémunération	31 195 \$	
Cotisations de l'employeur	4 550 \$	
Téléphone	300 \$	
Entretien et réparations	10 000 \$	
Vêtements, chaussures et accessoires	500 \$	
Électricité	10 000 \$	
Cotisations et abonnements	1 000 \$	
		57 545 \$
PARCS		
Rémunération - Employés municipaux	59 174 \$	
Rémunération - Surnuméraires	22 573 \$	
Cotisations de l'employeur	21 350 \$	
Location de machinerie	3 000 \$	
Entretien et réparations	15 000 \$	
Électricité	1 000 \$	
Patinoire extérieure	5 000 \$	
		127 097 \$
TERRAINS DE JEUX		
Rémunération - Surnuméraires	20 000 \$	
Cotisations de l'employeur	2 900 \$	
Activités - Terrain de jeux	6 500 \$	
		29 400 \$
ACTIVITÉS ESTIVALES - LOISIRS		
Location de salle - Bingo	3 900 \$	
Balle - Adulte	500 \$	
Volley-ball	500 \$	
Soccer	2 000 \$	
Tennis	1 000 \$	
Activités familiales	34 000 \$	
		41 900 \$
BADMINTON		
Rémunération - Employés municipaux	700 \$	
Cotisations de l'employeur	200 \$	
		900 \$
LOISIRS		
Rémunération - Employés municipaux	48 503 \$	
Cotisations de l'employeur	11 875 \$	
Téléphone	6 000 \$	
Réceptions	500 \$	
Fournitures de bureau	500 \$	
Frais de déplacement	1 400 \$	
Formation et perfectionnement	500 \$	
		69 278 \$
GROUPE D'ACTION COMMUNAUTAIRE		
Assurances	2 000 \$	
Entretien et réparations	2 000 \$	
Électricité	8 000 \$	
Déneigement - Groupe d'action communautaire	1 097 \$	
		13 097 \$
CENTRE DE CONDITIONNEMENT		
Rémunération - Employés municipaux	87 325 \$	
Cotisations de l'employeur	24 300 \$	
Téléphone	2 300 \$	

Électricité	8 000 \$	
Frais de déplacements	1 500 \$	
Publicité, information	2 500 \$	
Assurances	2 000 \$	
Cotisations, abonnements	500 \$	
Entretiens et réparations	4 000 \$	
Fournitures de bureau	1 000 \$	
Déneigement - Centre de conditionnement	1 097 \$	
		134 522 \$
BIBLIOTHÈQUE		
Rémunération - Employés municipaux	4 765 \$	
Cotisation de l'employeur	1 121 \$	
Frais de déplacement, de formation et d'animation	200 \$	
Téléphone	1 200 \$	
Réceptions	500 \$	
Animation	1 300 \$	
Cotisations au C.R.S.B.P.	12 500 \$	
Compensation - Responsable	4 750 \$	
Entretien et réparations	2 000 \$	
Fournitures de bureau	1 000 \$	
Collection locale, cotisations et abonnements	4 500 \$	
Électricité	6 000 \$	
Déneigement - Bibliothèque	914 \$	
		40 750 \$
. AUTRES ACTIVITÉS		
ÉDIFICE (HÔTEL DE VILLE)		
Rémunération - Employés municipaux	9 530 \$	
Cotisation de l'employeur	2 200 \$	
Entretien et réparations	8 000 \$	
Électricité	19 000 \$	
Produits d'entretien	5 000 \$	
Déneigement - Hôtel de ville	914 \$	
		44 644 \$
. AUTRES DÉPENSES		
FRAIS DE FINANCEMENT		
Frais de banque et de commission	1 221 \$	
R-326 - Eau potable - Valinouët	4 519 \$	
R-337 - Pont Cunningham	3 180 \$	
R-343 - Aqueduc village	5 000 \$	
R-391 - Centre sportif	3 000 \$	
R-395 - Centre sportif	3 500 \$	
R-401 - Asphaltage - Rues Valinouët	4 017 \$	
R-416 - Réserve eau potable Valinouët	13 143 \$	
R-421 - Rues du Massif, de Méribel	33 224 \$	
R-436 - Conditionnement physique/G.A.C.	6 864 \$	
R-457 - Traitement - Eau potable - Valinouët	45 630 \$	
R-458 - Rue Dufour	7 719 \$	
R-461 - Aqueduc - Lac Durand	680 \$	
R-468 - Asphaltage - Rue du Massif	1 506 \$	
R-472 - Place des Fondateurs	39 437 \$	
		172 640 \$
TOTAL DES DÉPENSES		6 004 665 \$
ACTIVITÉS FINANCIÈRES ET AFFECTATIONS		
REMBOURSEMENT DE CAPITAL		
R-326 - Eau potable - Valinouët (2037)	10 500 \$	
R-337 - Pont Cunnigham (2020)	129 800 \$	
R-343 - Aqueduc village (2025)	55 900 \$	
R-391 - Centre sportif (2025)	362 300 \$	
R-395 - Centre sportif (2025)	41 100 \$	
R-401 - Asphaltage - Rues - Valinouët (2027)	18 300 \$	
R-416 - Réserve d'eau - Valinouët (2026)	94 900 \$	
R-421 - Rues du Massif et de Méribel (2032)	108 700 \$	
R-436 - Conditionnement physique/G.A.C. (2030)	584 200 \$	
R-457 - Traitement - Eau potable - Valinouët (2037)	99 800 \$	
R-458 - Rue Dufour (2021)	117 500 \$	
R-461 - Aqueduc - Lac Durand (2021)	10 290 \$	
R-468 - Asphaltage - Rue du Massif (2026)	9 900 \$	
R-472 - Place des Fondateurs (2037)	59 900 \$	
		1 703 090 \$
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT		
Éclairage public	14 000 \$	
Aqueduc - Égout	4 000 \$	
Équipements	19 000 \$	
Informatique	8 000 \$	
Rues et trottoirs	340 000 \$	
Achats de terrain	40 000 \$	
		425 000 \$
FONDS RÉSERVÉS (AFFECTATIONS)		
Appropriation de solde - Règlement emprunt fermé	(75 632) \$	
Appropriation de surplus - Déficit	(315 000) \$	
Réserve - Remboursement - Dette	300 000 \$	
Remboursement - Fond de roulement	85 073 \$	

Appropriation - Remboursement de la dette	(910 000) \$	
Réserve - Remboursement TECQ	15 000 \$	
Affectations - Réserve Fond incendie	5 000 \$	
Affectations - Dépenses - Caisse populaire	4 333 \$	
		(891 226) \$
TOTAL - ACTIVITÉS FINANCIÈRES ET AFFECTATIONS		1 236 864 \$
TOTAL DES DÉPENSES, ACTIVITÉS FINANCIÈRES ET DES AFFECTATIONS		7 241 529 \$

	2020	2019
Taxe foncière générale (\$/100\$)	0,4503	0,4570
Taxe - Sûreté du Québec (\$/100\$)	0,1697	0,1630
	0,6200	0,6200
Aqueduc	50,00 \$	50,00 \$
Égout	70,00 \$	70,00 \$
Amélioration eau potable - Village	55,45 \$	55,95 \$
Réserve eau potable - Secteur alpin	134,81 \$	137,30 \$
Aqueduc - Traitement R-325 - Secteur alpin	37,59 \$	37,59 \$
Aqueduc - Traitement R-457 - Secteur alpin	181,46 \$	182,44 \$
Aqueduc - Lac Durand # 1 (Spéciale)	328,35 \$	338,03 \$
Entretien - Chemins privés	25% contribuables 75% municipalité	25% contribuables 75% municipalité

363-2019

Adoption du taux de la taxe foncière générale pour l'exercice financier 2020.

CONSIDÉRANT que le total des revenus non-fonciers pour l'année 2020 devrait s'élever à 4 428 352 \$;

CONSIDÉRANT que le total des dépenses, des activités financières et des affectations pour l'année 2020 devraient s'élever à 7 241 529 \$;

CONSIDÉRANT qu'une taxe foncière spéciale de 769 994 \$ destinée à couvrir les coûts inhérents aux services policiers (facturés par le gouvernement du Québec) devrait être imposée.

POUR CES MOTIFS :

Il est proposé par M. le conseiller Paul Pineault, appuyé par Mme la conseillère Sylvie Larouche et résolu que la Municipalité de Saint-David-de-Falardeau impose pour l'exercice financier 2020, une taxe foncière générale de .4503\$/100 \$ d'évaluation sur tous les biens-fonds imposables de la Municipalité, selon le rôle d'évaluation en vigueur lors de la préparation du budget, lequel s'élève à 453 738 200 \$, générant ainsi un revenu foncier budgétaire d'environ 2 043 183 \$. Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères).

364-2019

Adoption du taux de la taxe foncière spéciale pour l'exercice financier 2020 – Services policiers.

CONSIDÉRANT que les revenus non-fonciers pour l'année 2020 devraient s'élever à 4 428 352 \$;

CONSIDÉRANT que le total des dépenses, des activités financières et des affectations pour l'année 2020 devrait s'élever à 7 241 529 \$;

CONSIDÉRANT qu'une taxe foncière générale générant des revenus fonciers d'environ 2 043 183 \$ a été imposée par la résolution 363-2019;

CONSIDÉRANT que lors des séances de préparation budgétaire, le coût des services policiers n'était pas connu mais qu'une estimation à environ 770 000 \$ a été convenue.

POUR CES MOTIFS :

Il est proposé par M. le conseiller Germain Grenon, appuyé par Mme la conseillère Sylvie Larouche et résolu que la Municipalité de Saint-David-de-Falardeau impose pour l'exercice financier 2020, une taxe foncière spéciale de .1697/100 \$ d'évaluation sur tous les biens-fonds imposables de la municipalité, selon le rôle d'évaluation en vigueur, lequel s'élève à 453 738 200 \$ générant ainsi un revenu foncier budgétaire d'environ 769 994 \$. Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères).

365-2019

Taxe spéciale – Aqueduc – Secteur urbain, rural, villégiature.

Il est proposé par M. le conseiller Germain Grenon, appuyé par M. le conseiller Philippe Dufour et résolu que la Municipalité de Saint-David-de-Falardeau impose pour l'exercice financier 2020, une taxe spéciale de secteur de 55,45 \$, afin de couvrir la portion des remboursements en capital et intérêts de 51 741 \$ payable par les 933 unités desservies par l'aqueduc municipal dans les secteurs urbain, rural et de villégiature. Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères).

366-2019

Taxe spéciale – Aqueduc – Secteur alpin (réserve).

Il est proposé par M. le conseiller Philippe Dufour, appuyé par M. le conseiller Paul Pineault et résolu que la Municipalité de Saint-David-de-Falardeau impose pour l'exercice financier 2020, une taxe spéciale de 134,81 \$, afin de couvrir la portion des remboursements en capital et intérêts de 75 630 \$ payable par les 561 unités desservies par l'aqueduc municipal dans le secteur alpin. Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères).

367-2019

Taxe spéciale – Aqueduc – Secteur alpin - Traitement de l'eau potable – Règlement # 326.

Il est proposé par Mme la conseillère Sylvie Larouche, appuyé par M. le conseiller Germain Grenon et résolu que la Municipalité de Saint-David-de-Falardeau impose pour l'exercice financier 2020, une taxe spéciale de 37,59 \$ afin de couvrir la portion des remboursements en capital et intérêts de 7 104 \$ payable par les 189 unités d'habitation concernées desservies par l'aqueduc municipal dans le secteur alpin. Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères).

368-2019

Taxe spéciale - Traitement de l'eau potable et optimisation du réseau de distribution du secteur alpin – Règlement # 457 .

Il est proposé par M. le conseiller Paul Pineault, appuyé par Mme la conseillère Sylvie Larouche et résolu que la Municipalité de Saint-David-de-Falardeau impose pour l'exercice financier 2020, une taxe spéciale de 181,46 \$ afin de couvrir la portion des remboursements en capital et intérêts de 101 801 \$ payable par les 561 unités desservies par l'aqueduc municipal dans le secteur alpin. Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères).

369-2019

Taxe spéciale – Aqueduc – 1^{er} chemin du lac Durand.

Il est proposé par Mme la conseillère Sylvie Larouche, appuyé par M. le conseiller Philippe Dufour et résolu que la Municipalité de Saint-David-de-Falardeau impose pour l'exercice financier 2020, une taxe spéciale de 328,35 \$ afin de couvrir la portion des remboursements en capital et intérêts de 3 945 \$ payable par les 12 unités d'habitation concernées par l'expansion du réseau d'aqueduc au lac Durand. Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères).

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE (19 h 29).

Je, Catherine Morissette, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

Le maire,

Catherine Morissette

Le secrétaire-trésorier et directeur général,

Daniel Hudon